

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
DES HAMEAUX DU LAVOIR
Rond Point du Golf
91190 Gif sur Yvette

site web: <http://www.asldulavoir.fr>
Contact : contact@asldulavoir

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 mai 2024

L'assemblée générale ordinaire a été convoquée conformément à l'article 9^{ème} de nos statuts,
La séance est ouverte à 20H

PARTICIPATION

Présents : 68
Représentés : 48

TOTAL : 116 personnes soit 57%.

1- CONSTITUTION DU BUREAU

Présidente : Danièle Rousseau
Scrutateurs : Laurent Klein
Bartol Zivkovic
Secrétaire : Anne-Marie Dausse

La constitution du bureau est adoptée à l'unanimité.

2- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO 2023

VOTE :
Pour : 100%
Contre : 0%
Abstention : 0%
LE PV est approuvé

3- Approbation de la régularité de l'AG, du bureau de l'AG, après vérification de l'envoi des convocations et de la feuille de présence

La régularité de l'AG est votée à l'unanimité.

4- RAPPORT d'ACTIVITE 2023

Une invasion de sangliers dans un jardin : mairie appelée, c'est la Préfecture qui donne l'ordre de la battue qui a eu lieu
Suite à une invasion de rats nous avons fait faire un traitement des canalisations par SUEZ.

Mutations au n°13, n°21 et n° 47 ; bienvenue à eux

Communication : il ne nous manque que très peu d'adresses mail, merci de signaler à l'ASL l'absence de réception des communications et de tout changement d'adresse mail.
Pensez à **regarder dans vos indésirables**.

Nouveau site Web askdulavoir en cours de modifications, nous vous invitons à le consulter; nouvel hébergeur OVH coût divisé par 2.

Le **stationnement** est toujours un souci ; merci de privilégier le stationnement sur les rampes de garages et de faire les aménagements nécessaires pour vous garer sur votre terrain. Il est interdit de stationner des véhicules « ventouses » de type van le long des voies principales ou secondaires .

Pour rappel les fonds de raquettes sont des espaces de retournement et d'accès pompiers : ils doivent être dégagés.

Des bandes jaunes ont été matérialisées pour éviter de stationner aux endroits ayant le moins de visibilité.

Une chicane a été mise en place, elle sera ôtée au profit d'un marquage au sol. Deux nouveaux passages piétonniers ont été matérialisés par la mairie.

AGO 2024

Pour le **recouvrement des charges** nous cherchons un volontaire pour les relances qui sont chronophages : au 15 mars nous avons 17 impayés alors que le délai de paiement était au 15 février.

Chenilles processionnaires : le contrat avec la société TERIDEAL n'est pas renouvelé (trop cher) une nouvelle entreprise NGAN est retenue : ils procèdent en pulvérisant en septembre et en octobre un produit sélectif bio.600€ pour 2 passages contre 1500 € auparavant sans le coût du changement des sacs.

Les **fuites d'eau** : une seule en 2023.

La **réfection des canalisations d'adduction d'eau** est au point mort : pas de nouvelles depuis 2 ans.

Les **espaces verts** : travail de l'entreprise Voisin satisfaisant. Je leur ai demandé de retirer le lierre que enrobe des arbres ; ils entretiendront les végétaux sur le rond-point de l'entrée, sans augmenter leur tarif. La mairie qui en reste propriétaire entretiendra le sous-bassement en pavés.

Taille des haies s'est passée sans trop de problème ; pour éviter les conflits, nous faisons 2 hauteurs pour ceux qui veulent dépasser 1,50m (ce qu'on voulait éviter) ; certaines haies ne pourront plus être taillées en raison d'une trop grand épaisseur.

Les propriétés vont jusqu'au fil d'eau il convient à chaque propriétaire de tailler sa haie et tondre la pelouse le long de la raquette jusqu'à ce point.

Pour rappel le règlement de l'ASL prévoit un nombre minimal d'arbres sur les terrains (au moins 3): avant tout abattage quelle que soit la cause merci de prévenir l'ASL en amont. Et surtout obligation d'en planter un autre

Entretien du quartier dans l'ensemble satisfaisant ; quelques travaux de peintures à effectuer par certains propriétaires (boiseries , rampes et portes de garage)

Les modifications architecturales :

- 2 maisons surélevées
- les fenêtres des Mansart devraient être à petits carreaux, le fait de les avoir retirés est toléré, mais obligation de garder les 2 vantaux
- les crépis doivent être ton Pierre Claire RAL 85 90 10 (pas de blanc)
- Les PAC doivent être en bas avec une distance à respecter entre 2 maisons et qu'il ne constituent pas de nuisances sonores pour les voisins.
- Interdictions des panneaux de bois et des canisses sauf dans raquettes non visibles, en cas de gêne ou de conflit de voisinage et à condition de les végétaliser.

Commission architecture : les règles sont en cours de simplification et de modernisation dans les cahiers des charges : tout en respectant l'harmonie et le style Chevy .

ASL Chevy 2 : 7 modifications acceptées dont les emplacements et taille des vélux.

Les lampadaires il faut prévenir la présidente en cas de panne, BYS annoncent qu'ils sont encore en bon état. Suite à un coup de vent un cône de lampadaire est tombé ; 950€ pour le remplacer ; pensez à tailler les haies ou végétaux qui seraient trop proches du haut des lampadaires.

Fête des 50 ans du lavoir a eu lieu en 2023 ; les photos sont sur le site .

Merci à tous ceux qui aident le bureau : en particulier Vincent Morhet (site et fichier) , Mao et Laurent Langloÿs (animation des festivités), Jérôme Pelisset (nettoyage des panneaux), Bruno Hourdel (prêt de tout le matériel sono et vidéo), Bartol Zivkovic (accueil lors de manifestations) bien d'autres.

5- RAPPORT FINANCIER –Approbation des comptes de l'exercice 2023 et quitus au trésorier

Le budget a été tenu en 2023.

**Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve à l'unanimité, les comptes de l'exercice 2023
Et donne quitus au trésorier**

6- Renouvellement du bureau : mandat à expiration pour 3 membres

Ginette KHUAT-DUY ; Laurent KLEIN ; Danièle ROUSSEAU

Ces 3 membres se représentent. Pas d'autres candidatures.

VOTE POUR L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Pour : 100%

Contre : 0%

Abstention : 0%

AGO 2024

7- ASL Chevy 2. Devenir des équipements, Vente du country club, Restitution des fonds aux ASL de quartier

Le bail à construction pour le club House et les tennis est arrivé à échéance ; donc ce lot revenu dans le giron de l'ASL Chevy 2 ; il a été proposé de le rétrocéder à la mairie pour l'euro symbolique : accepté lors de l'AGE de février 2024.

Le country club a été mis en vente, 2 candidats, M. DARAI l'a emporté pour 900K euros ; il s'est engagé à proposer des activités au profit des chevriens : la vente a été signée le 21 mai dernier.

L'affectation du montant de la vente sera faite au prorata du nombre de points de chaque ASL, les modalités de versement sont en cours d'élaboration par un avocat fiscaliste.

8- Réfection des chemins piétonniers

Ils sont devenus difficilement praticables pour les jeunes enfants et les personnes âgées.

L'ASL a besoin d'une personne pour le suivi des travaux de chemins piétonniers.

L'ASL veut garder leur un aspect « espaces verts » (pas de béton , ni d'enrobé) et a consulté 3 entreprises (Eiffage, TERE et Voisins) qui ont proposés du stabilisé compacté entre des voliges en bois.

VOTE POUR la réfection des chemins piétonniers :

Pour 49,9 %

Contre : 45%

Abstention : 5%

Financement des chemins piétonniers : pas de vote faute d'accord sur le principe d'une réfection

Un groupe de travail sera mis en place pour une nouvelle proposition lors de l'AGO de 2025 : merci aux personnes intéressées, de se manifester par mail.

9- Reprise des rondes TSIP:

Forte augmentation (prix X 5) et baisse des prestations : la question de l'utilité se pose (protections individuelles, cameras, détecteurs de présence) d'autant que TSIP est en redressement judiciaire.

Pour rappel la gendarmerie fait une **opération tranquillité vacances** : voir les modalités d'inscription sur le site de la Mairie.

VOTE POUR la reprise des rondes TSIP :

Pour : 2,1%

Contre : 96,96%

Abstention : 1,5%

Les rondes de TSIP sont supprimées

10-BUDGET de l'année 2024

Explication détaillée du budget et des options joint à la convocation.

VOTE POUR LE BUDGET 2024 :

Option : sans TSIP et sans provision pour les chemins piétonniers: Le budget est adopté à l'unanimité

Les appels de charges se font en juillet et janvier

Fête du Lavoir le 15 septembre

11. Pas de questions posées par lettre recommandée

Fin de la séance à 21h40 suivie d'un pot amical

La présidente
Daniele ROUSSEAU

Scrutateurs : Laurent Klein

La secrétaire
Anne Marie DAUSSE

Bartol Zivkovik

Annexe : Liste vote TSIP (votes Contre)

N° Pavillon	Contre	N° Pavillon	Contre	N° Pavillon	Contre
1	x	104	x	81	x
2	x	105	x	82	x
10	x	106	x	83	x
15	x	108	x	85	x
17	x	113	x	88	x
18	x	118	x	91	x
19	x	119	x	92	x
20	x	120	x	93	x
22	x	122	x	96	x
24	x	123	x	98	x
26	x	124	x	99	x
27	x	125	x	101	x
29	x	126	x	192	x
30	x	128	x	194	x
31	x	130	x	196	x
32	x	131	x	200	x
33	x	134	x	202	x
35	x	138	x	208	x
40	x	139	x	214	x
42	x	140	x	216	x
43	x	141	x	218	x
44	x	142	x	220	x
45	x	144	x	226	x
46	x	146	x	71	x
47	x	147	x	72	x
48	x	148	x	74	x
50	x	149	x	76	x
51	x	151	x	78	x
52	x	152	x	80	x
54	x	153	x	174	x
55	x	154	x	176	x
57	x	155	x	177	x
58	x	157	x	180	x
59	x	158	x	186	x
63	x	163	x	190	x
65	x	164	x	70	x
67	x	166	x	172	x

Annexe : Liste Réfection chemins piétonniers (votes Contre)

N° Pavillon	Contre	N° Pavillon	Contre
20	x	120	x
26	x	125	x
29	x	138	x
30	x	142	x
31	x	144	x
32	x	147	x
35	x	149	x
42	x	151	x
43	x	153	x
44	x	154	x
46	x	157	x
50	x	164	x
55	x	166	x
57	x	172	x
63	x	174	x
67	x	176	x
71	x	186	x
72	x	190	x
78	x	192	x
83	x	196	x
88	x	200	x
96	x	202	x
105	x	208	x
106	x	214	x
108	x	216	x
119	x	218	x
120	x	220	x
125	x		




 Ams

ABSENTS NON REPRESENTES

BAIZIDI Safa	
CECCOTTI BASTIANI	
GROSHENNY Gérard	
DELCROIX Henri	
BELLAMINE Joshva	
SITBON PEYRE	
PROCOUDINE	
BUNG Sakal	
BORDEAUX Francois	
GODARD DESMAREST	
DEAN Thierry	
GABAIL	
DESLIENS - BLANLUET	
BECHHOEFER Eric	
QUELENE Jacques	
BEAUMONT MOUCHELET	
BILLY Xavier	
DALBIS Olivier	
TARGON Sandrine et Christophe	
RAULT Marie Claude	
BRUNET Josette	
HUMILIER ou MONTIGNE Nicole	
DOURDIN Jean	
TOUTAIN Régine	
BLANVILLE Yoann	
FOURNET Thierry	
LACROUTE François	
CINQUIN Marie-Pierre	
BIAGI Georges	
FERRET Michèle	
FAUGERON François	
PIRES Franck	
OMBREDANE Patrice	
LOISEAU Didier	
RAINAUD Jean Charles	
PRALLY BLEE	
THOMAS Xavier	
FERRANDIS Martial	
BERARDINO François	
PINEAU Claude	
CIDRAT Renée	
BOUVET François	
GUTEKUNST Pierre	
JIMENEZ	
VIGNET Caroline	
POLONIECKI José	
KLEIN Mathieu	
PEPOLI PACARY	
BONHORE Corinne	
CECCHINI Maurice	
FOUBERT Edouard	
DAGALLIER Christophe	
VERGNE Frederick	
BUTAUD ou BUISSON	
HULLIN - BOINNE	
GUEGUEN ou BACCOU	
CONQ	
CHARON François	
BENBOUBKER	
DEBOS-POURCHER Véronique	
HENNION Bernard	
BURON Alain	
SERGEANT MARSEGLIA	
MIGNE. D ou CASSAN. L	
DEPARDON Alain	
HERVIOU Le PRIGENT	
DALLONI Julien	
LAMARQUE	
GONTIER Pascal	
MAZAUD Roselyne	
AYLIAN Sonia	
PECHEUX Gérard	
BULABOIS Pierre	
DESMORTIER	
CAPRA Gérard	
FRINZI Lionel	
COCHARD - PONZIO	
MORSIANI Guillaume	
DEBAT Jean Marc	
BRETONNEAU Alain	
LE MEUR Eric	
SIMON Guy	
BASCOP Dominique	
BLEUZEN Florence	
VALIBUS Jean-Michel	
VERDIER Alexandre	
SARDA Xavier	

Let

 A m d